

# Document régional de formation pour l'année 2025

## Région OCCITANIE

### 1 Contexte régional RH : état des lieux et perspectives emplois/compétences/effectifs

Nombre d'agents MASA	DRAAF Occitanie	DDT(M) Occitanie	DD(CS)PP Occitanie	EPLEFPA Occitanie
en 2024	DRAAF : 179 (166 sur 215) FAM : 79  => 258 au 20/02/24	281 au 31/07/23	436 au 31/08/24	1513 agents d'État 1214 agents contractuels budget au 1/9/23  (pas de données plus récentes)

L'unité Formation Continue est une unité du Secrétariat général de la DRAAF.

Ses effectifs se sont stabilisés en 2023 à 5 agents (2 de catégorie A dont la déléguée régionale qui dispose d'une lettre de mission pour le PAMS sur 10 % de son temps de travail, et 3 de catégorie B), soit 4,7 ETP (effectifs 2019 : 6 agents - 5,7 ETP) .

**L'essentiel de son activité** est lié à sa mission de **Délégation Régionale à la Formation Continue** des Personnels :

- recensement des besoins régionaux en formation à partir des éléments remontant des RLF en EPLEFPA et en SGCD, et des référents métiers ;
- construction de formations régionales : ingénierie de formation et logistique des sessions ;
- Mobilisation des marchés nationaux
- traitement de ses opérations comptables (*spécificité en DRAAF Occitanie*) : demandes de bons de commande Chorus à l'unité Logistique (SG DRAAF), envoi des bons de commande aux fournisseurs, établissement des services faits sur Chorus Formulaires, relances des fournisseurs n'ayant pas envoyé leur facture, suivi des engagements juridiques, information de l'unité pilotage du SG, communication avec la DCPM et le service facturier jusqu'en 2023, puis le Centre de Gestion Finncière depuis 2024, rendue plus complexe avec Chorus Nouvelle Communication ;
- contrôle des frais de déplacement des agents de l'enseignement agricole partant en formation (*spécificité en DRAAF Occitanie*) : validation des ordres de mission sur Chorus DT, contrôle des pièces justificatives fournies et des états de frais, validation des états de frais sur Chorus DT ;
- animation et professionnalisation les réseaux de RLF des EPLEFPA et des SGCD : organisation et animation de réunions, élaboration et diffusion d'outils destinés aux RLF (fiches procédures, guide du RLF, cadres de communication pour les agents de leur périmètre...) ;
- établissement, diffusion et présentation des bilans régionaux et nationaux ;
- instruction de demandes spécifiques (rôle de la cheffe d'unité) : conseil individuel aux agents de la région, formations sur site (EPLEFPA), demandes de financement de formations individuelles, suivi et instruction des demandes de CPF ;

- traitement et suivi des dossiers des formateurs internes occasionnels
- contribution au réseau national des DRFC : participation aux réunions nationales et groupes de travail thématiques, mutualisation de documents produits en région, avis sur certains projets de notes de service, échanges de pratiques entre DRFC.

**L'activité de la DRFC**, ciblée sur les DDT(M), DD(ETS)PP, EPLEFPA et DRAAF **concerne plus de 2500 agents de l'État affectés dans ces structures (et quelques dizaines agents contractuels budget ciblés)**

En Occitanie, l'unité Formation de la DRAAF Occitanie a une autre spécificité, puisqu'elle a également la charge de la mission de **Responsable Local de Formation (RLF) de la DRAAF (environ 300 agents dont 76 rattachés au SRFAM)**. A ce titre, elle a en charge l'analyse des besoins en formation des 280 agents de la DRAAF et l'organisation de formations locales. Il s'agit d'une **spécificité de la DRAAF Occitanie**, puisque dans d'autres DRAAF la mission de RLF n'est pas liée à celle du DRFC.

Toutes ces missions sont assurées en bi-site : 1 agent est positionné à Montpellier; le reste de l'équipe est basé à Toulouse.

### **Evolution du contexte de la formation :**

L'année **2024** a été marquée par :

- la mise en place de **nouveaux dispositifs de formation régionaux d'ampleur, sur commande nationale, mobilisant de façon conséquente les moyens humains et financiers de l'unité** : formation des Assistants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH), formations relatives à l'accompagnement de la transition écologique (politique prioritaire du gouvernement)

- le **renforcement de l'accompagnement des responsables locaux de formation** affectés en EPLEFPA et SGCD

- une **hausse importante des frais de déplacement des agents de l'enseignement agricole partant en formation**, liée à l'augmentation des taux de remboursement, aux nombreuses formations destinées aux AESH qui n'existaient pas les années précédentes, et aux rencontres nationales de l'innovation pédagogique annoncées courant 2024

Les demandes de conseil et accompagnement personnalisé de la part des agents de la région continuent à augmenter, notamment dans l'enseignement agricole, pour des agents qui envisagent de quitter le secteur éducatif ou d'arrêter le face-à-face élèves. Un travail conjoint avec les IGAPS est parfois réalisé sur certains dossiers, pour mobiliser des dispositifs qui ne relèvent pas toujours in fine de la formation continue (transition professionnelle, reclassement,...)

**Le déménagement de la cité administrative de Toulouse de façon progressive au 1<sup>er</sup> semestre 2025** nécessitera d'organiser certaines formations habituellement organisées à la cité administrative dans d'autres lieux. **Un budget spécifique est donc prévu pour financer la location de salles durant cette période, dans la mesure où certains lycées agricoles louent ces salles.**

## 2 Collaborations régionales en matière de formation

- **Relations avec la PFRH** : la DRFC reste un point de contact avec la PFRH et peut être amenée à contribuer à l'offre interministérielle publiée sur SAFIRE. En 2024, deux actions de formation ont ainsi été ouvertes par la DRFC sur SAFIRE : « identifier ses compétences et ses valeurs » et « la relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs ». D'autres formations destinées aux SGCD (Odissée et Déconcentration des contrats courts) sont organisées par la DRFC Occitanie sans publication sur SAFIRE, comme les autres formations régionales.
- **Relations avec le CVRH** : depuis la crise sanitaire et la mise en place des secrétariats généraux communs avec l'impact décrit ci-dessus sur le suivi des formations MASA, aucune réunion de responsables locaux de formation de SGCD n'a été organisée en commun depuis 2019, contrairement aux années précédentes.
- **Relations avec les rectorats** : La restructuration des services rectoraux concernés et l'absence de sollicitations des agents et des RLF sur les formations du plan académique ont conduit à surseoir la collaboration avec le rectorat. L'organisation de l'école académique de la formation continue impose un calendrier d'inscriptions contraignant, qui limite, de fait, les demandes de formation. A ce stade, il serait nécessaire de repenser une collaboration dans sa globalité en y associant aussi les deux rectorats (Toulouse et Montpellier).
- **Animation des réseaux de responsables locaux de formation (RLF) en région** : plusieurs réunions de professionnalisation des RLF de SGCD et/ou EPLEFPA ont été organisées depuis 2021 pour les accompagner dans leur appropriation du nouvel outil RenoiRH et dans les modifications de leurs activités qu'il implique. Ces réunions inclusives thématiques (sujets proposés par la DRFC ou par les RLF) se sont poursuivies à distance sur une fréquence très régulière. Des rendez-vous courts en visio sur le mode « foire aux questions » ont par ailleurs également été expérimentés et semblent donner satisfaction. Ils seront donc poursuivis. Le séminaire d'avril 2024 en présentiel a été l'occasion d'un travail collaboratif important et reconnu par les participants, sur les missions du RLF, l'élaboration du plan local de formation et le recensement des besoins. Enfin, une journée d'accueil des nouveaux RLF en EPL et SGC est programmée en septembre en présentiel à la DRAAF, site de Toulouse. Ce soutien et cette animation de réseau impliquent tous les membres de l'unité Formation et sont indispensables pour la mise en œuvre de la formation professionnelle des agents du MASA en région, puisque les RLF sont le relais de la délégation régionale à la formation continue vers les agents. Ce travail partenarial s'est traduit par une expérimentation portant sur la remontée des besoins de formation des agents en EPL et SGCD consignée dans un tableau produit collectivement. Ce recensement régional devrait permettre d'aligner les réponses formation au plus près des besoins.

### 3 Bilan provisoire des actions menées en 2024

Parmi les priorités exprimées dans le DRF 2024, les formations suivantes ont été mises en place :

#### **Dans les domaines de la sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation et de la Santé des végétaux :**

Droit : Audition pénale libre, droit pénal/nouveaux pouvoirs de police judiciaire, droit pénal/rédaction de procès-verbaux, droit pénal en santé publique vétérinaire, gestion juridique des cas de maltraitance animale, mesures générales de police administrative, protection fonctionnelle des fonctionnaires, rédaction décisions administratives, Code de la consommation,

Santé et protection animale : Échange de pratiques sur la conditionnalité des aides de la PAC en productions animales, Contrôle du transport longue durée des animaux vivants, introduction à l'apiculture

Santé et sécurité alimentaires : Durée de vie microbiologique des aliments, inspection des navires expéditeurs de coquillages et navire de pêche, traitement thermique des produits appertisés

Mise en oeuvre de la police unique de la sécurité sanitaire des aliments assurer un pilotage et suivi de l'activité des délégataires en remise directe

Systèmes d'information : RESYTAL, DEDAL initiation, RESYTAL inspection GI et suites, SIGAL initiation

Santé des végétaux (au titre du plan local de formation DRAAF) : Inspection phytosanitaire des végétaux du genre Pinus, Reconnaissance de végétaux herbacés et ligneux en zones non agricoles pour l'inspection phytosanitaire en Occitanie, Techniques de production de plants

#### **Dans le domaine de l'enseignement agricole public :**

##### - formation des Assistants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) :

La note de service 2023-539 du 21/08/2023 a défini une disposition d'adaptation à l'emploi pour les AESH, comportant 60 h de formation obligatoires dont 48 h (8 jours) organisées par le niveau régional. Compte-tenu de la volumétrie à former, la plupart des sessions régionales ont été dédoublées. 14 sessions régionales ont ainsi été organisées :

- ✓ Ecole inclusive (formatrice interne formée par le MASA) : 2 sessions fin 2023
- ✓ Rôle et posture de l'AESH (formatrice interne formée par le MASA) : 2 sessions fin 2023
- ✓ Soins et transfert + outils de compensation (formatrices internes formées par le MASA) : 2 sessions début 2024
- ✓ Psychologie de l'adolescent (prestataire privé) : 1 session fin 2023
- ✓ Troubles Dys (prestataire privé) : 2 sessions début 2024
- ✓ Accompagnement aux examens (assurée en dernier recours par l'ENSFEA en raison de la maladie de la formatrice interne formée par le MASA) : 1 session au printemps 2024
- ✓ TSA et déficience cognitive (prestataire privé) : 2 sessions au printemps 2024
- ✓ Troubles du comportement et handicap (prestataire privé) : 2 sessions au printemps 2024

Une nouvelle note de service publiée en juillet prévoit un dispositif équivalent pour l'année scolaire 2024-2025. Certaines de ces formations sont donc à prévoir (et sont programmées) sur 2024 :

- ✓ Ecole inclusive (formatrice interne formée par le MASA) : 2 sessions fin 2024
- ✓ Rôle et posture de l'AESH (formatrice interne formée par le MASA) : 2 sessions fin 2024
- ✓ Soins et transfert + outils de compensation (formatrices internes formées par le MASA) : 2 sessions fin 2024

- formation des membres du CSA unique de l'enseignement agricole et de sa formation spécialisée : la session de 3 jours prescrite par le niveau nationale a été organisée début 2024, et a permis de former 12 membres, représentants du personnel, sur 17.

Par ailleurs, la DRFC Occitanie a financé une formation individuelle à Paris pour un membre de la formation spécialisée.

Les représentants du personnel membres de la cellule de veille et d'alerte ont également bénéficié des formations prévues pour cette mission spécifique.

- accompagner le changement pour les équipes de direction (D1, D2, FPCA) vers les équipes pédagogiques, et en lien avec les techniques et outils permettant de stimuler l'intelligence collective : la demande a évolué en cours d'année scolaire et s'est plutôt orientée vers une formation des D2 (directeurs adjoints en formation initiale) sur la gestion des personnalités difficiles et la résolution des conflits, sur deux jours, en résidentiel.

- accompagnement des Directeurs d'Exploitation Agricole (DEA) et Directeurs d'Ateliers Technologiques (DAT) :

Une session de formation sur la désinfection et le nettoyage des locaux a été mise en place. Elle a recueilli assez peu de DAT et a été ouverte aux régions limitrophes

Les deux sessions de formation « Santé Sécurité au Travail en Exploitation Agricole et en Atelier technologique » programmées pour les DEA et DAT à l'automne 2024 sont annulées par manque d'inscrits. Une session sera programmée en janvier 2025.

- accompagnement formation pour la gestion des EPL :

Bases de la paie en EPLEFPA, Maîtriser risques budgétaires et comptables, Bases de l'analyse financière en EPLEFPA, Gestion des immobilisations et des financements externes de l'actif dans les EPLEFPA

- poursuite de l'accompagnement des établissements et des équipes éducatives pour l'accueil et l'intégration des élèves, stagiaires et apprentis : formation des nouveaux assistants d'éducation, psychologie des adolescents, séminaire des Groupes Adultes Relais, formation d'animateurs PRODAS (2 sessions), échanges de pratiques infirmières, communication non violente

Au delà des priorités mentionnées en 2024, au-delà du regroupement régional de pairs Tutac (environ 60-70 stagiaires chaque année), des formations ont été mises en place également pour les enseignants **en EPS, en Anglais (2 formations), en Documentation (2 formations), pour les informaticiens, et dans le domaine de la coopération internationale**

Enfin, 3 demandes de financement de formation sur site en EPLEFPA (sur 7) ont été accordées en 2024 pour un montant total d'environ 5000 €

### **Dans le domaine de l'économie agricole :**

La plupart des besoins exprimés relevant du niveau national, aucune formation régionale n'a été mise en place

### **Dans le domaine forestier et filière Bois :**

Droit de propriété : une collaboration rapprochée entre SRFOB et DRFC a permis à la DRFC de monter en 2024 cette action de formation qui était très attendue par les agents DRAAF et DDT. La notaire intervenante a construit cette action sur la base des besoins exprimés et des documents transmis au préalable par les services concernés. Cette méthode a permis le succès de cette formation, à l'issue de laquelle des documents pourraient être élaborés par le SRFOB et partagés au niveau national

DFCI : le projet évoqué en 2023 pour programmation 2024 a été repoussé en raison d'un fort turn over des chargés de missions en DDTM. Il pourrait être ré-examiné en 2025 suivant les besoins recensés fin 2024.

Outils de modélisation liés à l'adaptation des forêts au changement climatique (climessence, bioclimsol, etc) : projet repoussé à 2025

### **Dans les domaines transverses ministériels :**

- Transition écologique : La DRFC Occitanie a organisé et maintenu les 8 sessions programmées des ateliers 1 et 2 pour les cadres régionaux, et organisé une journée spécifique (ateliers 1+ 2) pour les candidats animateurs MASA en région. La DRFC a également relayé régulièrement aux cadres les informations relatives aux conférences et visites mises en place dans la région par le CNRS
- Valeurs de la République : le marché de formation interministériel engendrant des coûts non supportables sur le BOP 215, et en l'absence d'enveloppe formation sur le BOP 354, la liste des formations disponibles sur Mentor dans ces domaines a été transmise aux chefs de service de la DRAAF, afin qu'ils puissent orienter les agents en situation de management non formés les années précédents sur ce dispositif.
- Formations Laïcité : la nécessité de suivre la formation Laïcité proposée sur Mentor a été rappelée aux chefs de service de la DRAAF et aux agents de la DRAAF (au titre de la mission Responsable Local de formation de la DRAAF), ainsi qu'aux responsables locaux de formation des EPLEFPA et en SGCD pour diffusion aux agents MASA de leur périmètre (au titre de la Délégation Régionale à la Formation Continue)
- Management : une session de la formation « Relations individuelles et collectives du manager » a été proposée au semestre 1 sans rencontrer l'adhésion du public visé et avec un binôme d'animateurs non stabilisé. Elle est reprogrammée en semestre 2, ouverte en interministériel sur SAFIRE et est complète au stade des inscriptions.

- Professionnalisation et l'animation du réseau des RLF en région : formation-accueil des nouveaux RLF en EPLEFPA et en SGCD (1 journée en septembre 2024), programmation et animation de réunions en visio et en présentiel, assistance téléphonique et électronique, élaboration et diffusion de guides et outils régionaux
- Accompagnement des SGCD en région : participation de la DRFC aux réunions régionales organisées par la PFRH pour les directeurs et gestionnaires RH
- Formation Odissée pour les gestionnaires RH en DRAAF, EPL, SGCD et DDI : 2 sessions en septembre 2024
- Identifier ses valeurs et ses compétences (tout public) : Cette formation est très appréciée et permet d'accompagner les agents dans leur projet professionnel.

#### **Au titre du plan local de formation de la DRAAF :**

- utilisation de QGIS (besoins exprimés dans différents services) : une formation de 1<sup>er</sup> niveau QGIS a été mise en place fin 2023 (après rédaction du DRF 2024) avec un formateur occasionnel MASA
- Formation des membres du CSA de la DRAAF et de sa formation spécialisée: la formation collective a été mise en place fin 2023. Deux demandes de financement de 2 jours de formation individuelle complémentaires pour deux membres de la formation spécialisée du CSA unique régionale de l'enseignement agricole ont également été traitées.
- Communication d'un service de l'Etat : sans réponse de la DICOM à la sollicitation de la DRFC, aucune formation n'a pu être mise en place dans ce domaine.
- Hackaton Dématérialisation des procédures : cette action locale destinée à accompagner certains agents de la DRAAF à dématérialiser une procédure en une journée (ou en amorcer la dématérialisation) avec l'outil Démarches Simplifiées démarrée en 2023 a été renouvelée début 2024.
- Hygiène et sécurité (financement BOP 354) : une session de maintien des compétences sauveteur secouriste du travail é a été organisée. Par ailleurs, 7 sessions de formation Eco-conduite en sécurité sont programmées à l'automne 2024, avec un co-financement du DGR (Fonds Vert)

## 4 Accompagnements individuels

### Les accompagnements individuels 2024 autres que le CPF :

La DRFC a été sollicitée de façon prolongée sur une quinzaine de dossiers individuels en 2024 (ne sont pas comptabilisées ci-dessous les demandes et conseils qui n'ont pas nécessité une instruction longue)

Objet de la demande	Nombre de demandes	Suites données
Formation individuelle	9	2 demandes accordées
Bilan de compétences	4 au 26/08/24	1 demande accordée (3 non appropriées)
Autres demandes	2	1 sollicitation sur tutorat (pas de financement selon MASA) 1 avis sollicité dans le cadre d'une période préparatoire au reclassement

### Le compte personnel de formation (CPF) en 2024 (en attente des résultats de la commission d'automne) :

Dossiers déposés en commission	Nombre	Observations
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de dossiers déposés</li></ul>	Printemps : 2 Automne : 4	Printemps : 2 demandes déposées et 1 demande hors délai
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de dossiers acceptés</li></ul>	Printemps : 1 Automne : non connu	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de dossiers refusés</li></ul>	Printemps : 1 Automne : non connu	
➤ <b>Nombre de demandes au fil de l'eau</b>	1 (préparation personnelle examen)	
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Montant des demandes CPF</b></li></ul>	Commission de printemps : 2500 € en AE 2024 et <b>en CP 2025</b>	

## 5 Plan prévisionnel des actions à mener en 2025

*Les éléments qui suivent résultent pour la plupart :*

- d'entretiens estivaux bilatéraux avec chaque chef de service de la DRAAF, sur les besoins de leur service (exploitation ESTEVE DRAAF) et sur les enjeux régionaux 2025 ;
- d'entretiens réguliers durant l'année avec différents interlocuteurs du SRFD et du SRAL ;
- d'informations portées à la connaissance de la DRFC tout au long de l'année par des responsables locaux de formation ;
- des demandes ministérielles.

### **Dans les domaines de la sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation et de la Santé des végétaux :**

Les priorités nationales de la DGAL se déclinent régionalement autant que de besoin, dans un dialogue rapproché entre DRFC et SRAL sur les différents domaines habituels de sécurité sanitaire, bien-être animal, gestion des crises, maîtrise des outils de systèmes d'information DGAL, police sanitaire unique, posture en situation de contrôle.

### **Dans le domaine de l'enseignement agricole public :**

Dans l'attente des priorités DGER, sont poursuivies les formations :

- d'accompagnement à la prise de poste pour les nouveaux contractuels, les nouveaux assistants d'éducation, les nouveaux AESH
- pour la gestion des EPLEFPA (marchés publics, comptabilité, budget)
- pour les enseignants dans le cadre de l'évolution des pratiques pédagogiques, avec un focus sur l'impact de l'IA et les outils numériques

Le renouvellement de nombreux directeurs adjoints Formation initiale et scolaire (D2) suscite la mise en place probable en 2025 de formations régionales sur les outils qu'ils doivent utiliser (ex : Guepard)

Par ailleurs, remonte des différents réseaux (D1, D2, D3, D4, infirmiers, CPE) le besoin de se voir, d'échanger et de confronter les pratiques. La réponse à ce besoin ne relève pas d'actions de formation continue au titre de l'article 2 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2023. Ce type de rencontres entraînant des frais de mission, cela pose la question des moyens mis à disposition aux SRFD ou aux EPL. Une partie de la réponse peut être satisfaite dans la participation à des groupes de codéveloppement, qui ne relèvent pas de la formation continue mais à propos desquels le Pôle d'Accompagnement du Management et des Services (PAMS) peut être sollicité pour mettre en place une animation (ce qui ne résout pas la question des frais de déplacement)

### **Dans le domaine de l'économie agricole :**

Une priorité de formation régionale se détache autour de la question de la gestion du foncier : dans le cadre du contrôle des structures, une formation régionale ou nationale en région (DGPE) sur l'utilisation de la nouvelle version de l'outil LOGICS est à l'étude, au regard du nombre de personnes concernées (une quinzaine)

L'actualité autour de la PAC, le lien foncier-agri-voltaïsme, les conséquences du dérèglement climatique (assurance, barèmes perte de récolte et perte de fonds...) interrogent également la formation ou l'accompagnement des agents. Pour aller plus loin, les formations attendues seront à arbitrer au niveau national ou régional voire être proposées en co-construction.

Par exemple, la mise en application la loi APER (accélération de production des énergies renouvelables) suppose une collaboration resserrée entre le MASA et le MTE I

Enfin, pour pallier les difficultés de prise de poste, de gestion de crises, le mentorat serait une réponse pertinente à retravailler et participerait, en plus, à l'attractivité des métier du MASA. Mais ce type de dispositif n'est actuellement pas porté par la formation professionnelle au MASA.

#### **Dans le domaine forestier et filière Bois :**

- DFCI : suivant les recrutements attendus en DDT (8 à 9 agents) et les besoins recensés fin 2024, cette formation pourrait être mise en place en 2025.
- Outils de modélisation liés à l'adaptation des forêts au changement climatique (climessence, bioclimsol, etc ) : formation pour la DRAAF et les DDT(M) afin de mieux comprendre les résultats fournis et les données collectées par ces outils : le CRPF pourrait être sollicité pour animer cette formation d'une journée
- Analyse et gestion des sols forestiers : en fonction de la publication et du contenu du plan national sur les sols forestiers attendu en 2025, une session de formation sera probablement nécessaire.
- Formations générales en économie forestière, botanique forestière, fonctions régaliennes : la plupart de ces formation sont proposées par l'INFOMA à Nancy ou à distance et en autonomie. Avec la mise en place du nouveau plan régional de gestion sylvicole, la montée en puissance des recrutements et des missions dans le domaine forestier en Occitanie, il serait souhaitable de pouvoir mettre en place des formations régionales en faisant intervenir l'INFOMA pour le compte de la DRAAF Occitanie commanditaire, soit en présentiel soit en classe virtuelle. Cela nécessitera une disponibilité des intervenants de l'INFOMA et un coût supportable pour la DRAAF.

#### **Dans les domaines transverses ministériels :**

- Transition écologique : le plan de formation interministériel prévoit la formation de tous les agents publics (environ 2500 agents en Occitanie) d'ici fin 2027, en mobilisant les formateurs internes formés en région par le MASA . A raison de 12 stagiaires par session, cela représente **70 sessions par an** et mobilisera donc de façon intense les moyens financiers de la DRFC Occitanie sur les frais de déplacement des formateurs internes, les frais de déplacement des agents de l'enseignement agricole et la location de salles. Cela pourrait également impliquer des arbitrages au regard d'autres formations, métier ou transverses, les moyens humains et financiers n'étant pas extensibles.
- La formation « identifier ses valeurs et ses compétences », bien que purement transverse et ouverte en interministériel, mérite d'être reconduite chaque année car elle permet d'accompagner de nombreux agents du MASA dans leur projet d'évolution professionnelle.
- Dans le cadre de l'action 8 du schéma directeur de la politique de formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'État pour la période 2024-2027, des formations destinées à découvrir les IA génératives et leur contexte d'application et les expérimenter dans les processus professionnels spécifiques seront proposées aux publics DRAAF, DDI et EPL.

#### **Au titre du plan local de formation de la DRAAF :**

•

La migration vers Windows 11 à réaliser en DRAAF en 2025 nécessite une acquisition préalable de compétences pour plusieurs agents de l'unité Informatique.

En matière de santé et sécurité au travail (BOP 354) :

- la mise à niveau obligatoire des connaissances des Sauveteurs Secouristes du Travail de la DRAAF sera également prévue sur Montpellier en 2025 ;
- des formations pratiques de sécurité routière (conduite sur des routes en mauvais état ou glissantes; gestion des dangers courants comme les traversées d'animaux sauvages...) serait également très utile aux inspecteurs terrain, grands routiers sur la région.

Par ailleurs, un besoin de perfectionnement sur Excel (BOP 354 ou formateurs occasionnels) est identifié et pourra trouver des réponses sous forme de formations.

Enfin l'accompagnement métier des agents en charge de la santé des végétaux sera poursuivi en tant que de besoin (BOP 215)

## 5 Budget prévisionnel formation continue au titre du programme 215 (2025)

Formation continue		
Ingénierie de formation		Total
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignement                             <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Formations obligatoires (Tutac, nouveaux AE, AESH)</li> <li>◦ Autres (pédagogie, gestion, réseaux métiers, ...)</li> <li>◦ Formations sur site EPL</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 000 €</li> <li>• 40 000 €</li> <li>• 6 000 €</li> </ul>	86 000 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alimentation                             <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ prestataires</li> <li>◦ frais de déplacement formateurs internes</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 000 €</li> <li>• 6 000€</li> </ul>	16 000 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture, forêt, bois                             <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ prestataires</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 000 €</li> </ul>	6 000 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan local de formation de la DRAAF                             <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ QGIS</li> <li>◦ Santé des végétaux</li> <li>◦ Formation des informaticiens</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 000 €</li> <li>• 2 000 €</li> <li>• 10 000 €</li> </ul>	13 000 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations des agents MASA de la région sur la transition écologique (frais de déplacement des formateurs internes et des stagiaires enseignement agricole, et location de salles)</li> <li>• IA génératives en contexte professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 000 €</li> <li>• 5 000 €</li> </ul>	55 000 €
<b>Total ingénierie P215</b>		<b>176 000 €</b>

Accompagnement des agents		
Ingénierie de formation		Total
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transitions professionnelles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ compte personnel de formation</li> <li>◦ bilan de compétence</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 000 €</li> <li>• 8 000,00 €</li> </ul>	23 000 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des examens et concours</li> </ul>		25 000 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres formations individuelles hors CPF</li> </ul>		8 000 €
<b>Total ingénierie P215</b>		<b>56 000 €</b>

Frais de déplacement enseignement agricole et location de salles		
		Total
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de déplacement enseignement agricole</li> <li>• Location de salles au 1<sup>er</sup> semestre 2025</li> </ul>		60 000 € 6 000 €

<b>Total du budget demandé au titre du programme 215 pour l'année 2025 en AE :</b>	<b>298 000 €</b>
<b>Budget demandé au titre du programme 215 pour l'année 2025 en CP : (CPF)</b>	<b>315 000 €</b>

L'augmentation du budget demandé au regard des années précédentes est liée essentiellement à :

- l'intégration de politiques nationales à déployer en région, nouvelles ou à poursuivre, telles que la transition écologique, et la prise en compte de l'intelligence artificielle (schéma directeur national interministériel de la formation)
- l'impact de l'augmentation des taux de remboursement sur les frais de déplacement des agents de l'enseignement agricole partant en formation (25 à 30 % du budget en 2024)
- le déménagement du site toulousain de la DRAAF qui va nécessiter de sécuriser l'organisation logistique des formations par l'utilisation de locaux hors cité administrative pendant un semestre au moins

## **6. Budget prévisionnel formation continue au titre du programme 354 (2025)**

<b>Ingénierie de formation</b>	<b>Total</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secourisme (PLF DRAAF)</li> <li>• Sécurité routière</li> <li>• Identifier ses compétences et ses valeurs</li> </ul>	<p style="text-align: right;">2 000 €</p> <p style="text-align: right;">10 000 €</p> <p style="text-align: right;">4 000 €</p>
<b>Total du budget demandé au titre du programme 354 pour l'année 2025 en AE et CP:</b>	<b>16 000 €</b>